

Des lycéens de Prévert sous contrat... de confiance

Au lycée Prévert, une dizaine d'enseignants tentent l'expérience d'évaluer les élèves d'une façon différente. Des résultats positifs se font déjà sentir.

Un tiers de bons élèves, un autre tiers de moyens et un dernier tiers de mauvais : de façon inconsciente, depuis des générations, les enseignants appliquent au sein de leurs classes ce schéma qui semble gravé dans le marbre. « Faire un contrôle et obtenir une moyenne de 15/20 revient pour le professeur à se remettre en question, à estimer le plus souvent qu'il n'a pas mis la barre suffisamment haute », souligne Corinne Croc, professeur de mathématiques au lycée Prévert de Pont-Audemer.

Pourtant, depuis quelques années, une alternative se fait jour dans les rangs des personnels de l'Éducation nationale, alimentée par les travaux d'André Antibé, professeur et directeur du laboratoire des sciences de l'éducation de l'université Paul-Sabatier à Toulouse. Pour ce chercheur, l'évaluation actuelle des élèves fabrique de l'échec scolaire et peut avantageusement être remplacé par une autre forme de notation : l'évaluation par contrat de confiance (voir par ailleurs).

Plus de travail et des meilleures notes

Convaincue par cette nouvelle forme d'évaluation, une dizaine de professeurs du lycée Jacques-Prévert l'expérimentent actuellement avec des élèves



Toutes les classes de Corinne Croc, professeur de maths au lycée Prévert, sont aujourd'hui au moins partiellement notées sur le principe du contrat de confiance. D'autres professeurs, de maths mais aussi de sciences de la vie et de la terre ainsi que prochainement d'histoire-géo ont emboîté le pas

de classes de seconde, première et même terminale. Avec un réel engouement et déjà des résultats concrets.

« Le premier constat est celui d'observer que les élèves révisent et travaillent davantage », affirme

Corinne Croc, professeur de mathématiques au lycée Prévert et convaincue de la première heure du bien fondé des travaux d'André Antibé. « C'est une autre façon de travailler avec les élèves et de les aider. Cela

permet aux élèves d'obtenir une note en rapport avec leur travail et non uniquement sur leurs facilités ou difficultés.

En clair, un élève moyen ou faible qui prépare sérieusement son contrôle a toutes les chances

d'obtenir une bien meilleure note que lors d'un contrôle classique. Il travaille et son travail est encouragé ».

Chez les élèves aussi, les premiers mois d'existence de cette nouvelle forme d'évaluation sont porteurs d'espoirs. « On a des meilleures notes du fait que les contrôles portent sur des exercices que nous avons déjà vus en classe et qui sont sur la liste des choses à réviser », expliquent des élèves de seconde. « On ne perd pas de temps à réviser l'ensemble du programme puisque les révisions sont ciblées sur quelques points particuliers que l'on connaît à l'avance », poursuivent ces mêmes élèves.

Chez les candidats au bac, en section scientifique de plus, le sentiment est également positif même si l'échéance de juin donne naissance à quelques inquiétudes. « Parfois on a peur de ne pas très bien se préparer avec cette méthode. Ou de se préparer différemment alors que les épreuves du bac seront les mêmes pour tout le monde », commentent les lycéens.

« En classe de terminale, les évaluations par contrat de confiance alternent de toute façon avec des contrôles classiques », rassure Corinne Croc. Les prochains résultats au bac seront néanmoins un bon test pour l'avenir du contrat de confiance à Prévert.

connance à Prévert.

Comment ça se passe

L'évaluation par contrat de confiance consiste à donner aux élèves, quelques jours avant le contrôle, une liste précise et bien sûr raisonnable d'exercices déjà réalisés et corrigés en classe. Les trois-quarts du contrôle porteront sur cette liste alors que le dernier quart sera consacré à des exercices non corrigés en cours mais restant bien sûr faisables avec les connaissances acquises. En dehors de la façon

de procéder aux contrôles de connaissances, le reste de l'enseignement reste strictement le même et respecte scrupuleusement le programme de l'Éducation nationale.

Si les matières scientifiques comme les maths ou la physique sont particulièrement adaptées à cette forme d'évaluation, elle est cependant transposable pour toutes les autres matières y compris littéraires.

La méthode d'évaluation prônée par André Antibé est loin d'être une vue de l'esprit d'un farfêlu ou d'un idéaliste. Non seulement, elle commence à faire son trou dans les rangs des enseignants (300 environ l'expérimentent actuellement en France) mais elle intéresse également très sérieusement le ministère de l'Éducation nationale.

Déjà plusieurs académies ont intégré l'évaluation par contrat de confiance.

Mais les parents ne doivent pas non plus être absents du débat.

Ainsi vendredi, André Antibé rencontrera les équipes éducatives du lycée Prévert dans l'après-midi et proposera le soir une rencontre-débat sur le sujet, ouverte

à tous : professeurs, parents et élèves aussi, pour évoquer avec eux « La constante macabre », ce pourcentage d'élèves qui doit être en situation d'échec pour que le système d'évaluation français garde sa crédibilité.

• **Conférence avec André Antibé, vendredi 18 novembre à 20 h 15 à la salle des Carmes. Entrée libre.**

Une rencontre ouverte à tous